

2013-280 DÉCISION n°

06 JUIN 2019

portant désignation d'un expert externe ponctuel à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur de la Direction des médicaments en oncologie, hématologie, transplantation, néphrologie, des produits de thérapie cellulaire, tissus et produits sanguins labiles ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14;

## DÉCIDE

## Article 1er:

Mme GARRABE (Eliane) est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

06 JUIN 2019

Le Directeur

Direction des médicaments en oncologie, hématologie, transplantation, néphrologie,

thérapie cellulaire,

produits sanguins at radiopharmaceutiques

Lotte OUDALI